

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 07 Octobre 2020

Le sept octobre deux mil vingt, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CABAS, Maire.

Date de la convocation : 08 Septembre 2020

Étaient présents : M. CABAS Jean-Paul – M. BERTOMEU Serge – Mme AUDEVAL PAGES Nicole – M. LIABOT Frédéric – Mme CANU Nathalie – M. GRELET Rémy – M. FERNAND Patrick – Mme FILIPOZZI Juliette – M. TOMEIO Thierry – M. RIGAUT Bruno – Mme MAYET-LORENZATO Jeannine – M. RADIGOIS Maurice.

Étaient absents excusés : M. SONSON Alain – Mme GIRAUD Marie-Laure.

1 – Examen de la requête déposée au Tribunal Administratif par Monsieur Bedu

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le 15 Septembre 2020, Monsieur Bedu a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif dont l'objet est le recours en annulation de l'arrêté communal « Fermeture du terrain de tennis », pour des raisons de sécurité et du mauvais état général.

Après présentation et lecture des pièces, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée l'autorisation de :

Faire appel à un avocat comme le dossier le nécessite en rappelant que le Conseil Municipal réuni lors de la séance du 1^{er} Juillet 2020 a accordé la délégation n°11, à savoir « Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts »,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, À l'unanimité des membres présents,

Autorise l'action susmentionnée,

Dit que les frais occasionnés seront pris en charge par la commune et seront notifiés au budget..

Monsieur le Maire informe l'Assemblée son intention de :

- communiquer à la population les conséquences de l'action menée par Monsieur Bedu.
- solliciter un audit auprès de la Cour des Comptes pour la période des précédents mandats.

2 – Questions diverses

- Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil communautaire du 03 octobre dernier dont, parmi l'ordre du jour, la demande de garantie d'emprunt à hauteur de 1,5 millions d'euros par la Commune de Pujols pour le projet de construction d'une Résidence Intergénérationnelle. Ce projet porté par la Société Enéal s'élève à 5 millions d'euros. La Commission a validé en amont la demande ; le Conseil Communautaire l'a rejetée (vote négatif de Messieurs Cabas, Bertomeu, abstention de Mme Canu).

Monsieur le Maire prépare un communiqué pour informer la population.

- Le 12 Décembre 2020, est prévu un mariage. Monsieur Serge Bertomeu en fera la célébration.
- Monsieur V. est hospitalisé depuis une semaine ; son chien Dixit a été accueilli par une famille stéphanoise.
- Le Conseil souhaite remercier les agents communaux ainsi que le jeune stagiaire pour les travaux réalisés au cimetière (peinture du portail, désherbage, nettoyage des murettes et des Monuments aux Morts) et remerciements aussi aux élus ayant participé à ce chantier de rénovation et de peinture des lettres sur les stèles des Monuments aux Morts.
Des plantations sont prévues courant octobre au cimetière et place de la mairie : laurier rose, sapin...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures.